84e ANNEE
Nº 1

JANVIER 1990

PUBLICATION MENSUELLE

Réguse

WERY-GUILLAUME Marie-Thérèse /
Lijsterbessenlaan, 24
1900 OVERIJSE

EXPEDITEUR - SECRETARIAT : Mme L. VANDERMEIREN, place Terdelt, 2
Bte 8 - 1030 Bruxelles.
Tél. 215.77.70 après 19 heures.

Bureau de dépôt : BRUXELLES 15.

ORGANE DU CERCLE PEGASE

Association sans but lucratif

Fondé en 1906 - Société Royale

Affilié à la Fédération Belge du Cyclotourisme

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 CERCLE PEGASE
Bruxelles - Tél. 215.77.70

COTISATION : 350 francs.

* * *

Le Président, les Membres du Comité et les Pilotes présentent à tous les Membres du Cercle Pégase leurs voeux les plus chaleureux pour l'année nouvelle.

Ils mettront tout en oeuvre pour vous faire passer une année agréable en vous faisant parcourir nos chemins et sentiers, dans la joie et l'amitié.

IMPORTANT

VISITES GUIDEES

- Les chats des Pharaons : 4.000 ans de fidélité féline
  . le samedi 27 janvier

- 3ème visite de la Bourse de Bruxelles :
  . le mardi 13 février

(voir articles page 8)

COTISATION

La Trésorière se tient à votre disposition pour recevoir vos cotisations pour l'année 1990 :

Membre : 350 Frs., Membre associé : plus 100 Frs.
Jeunes : 200 Frs.
Assurance : couverture du 1er janvier au 31 décembre 1990
. pédestre : 60 Frs.
. pédestre + cycliste : 80 Frs.

En outre, Fédération belge du cyclotourisme : 450 Frs., comprenant l'assurance RC.
Assurance individuelle : plus 380 Frs.

Paiement à la séance ou au CCP nº 000-0147212-63 Cercle Pégase à Bruxelles.

A T T E N T I O N ! ! Inscrivons-nous à temps.

N'oubliez pas la séance du lundi 8 janvier où aura lieu la projection des dias de Pierre CARETTE. Sujet : "Le Maroc".

14 - Fleuves et rivières des Flandres. Inscription pour le car chez L. VANDERMEIREN. Tél. 215.77.70 à partir du 2 janvier après 19 h.

27 - Les chats des Pharaons. Inscription chez J. GALLET du 4 au 15 janvier. Tél. 569.05.04.

28 - La Boucle de Mariembourg. Inscription pour le car chez L. VANDERMEIREN. Tél. 215.77.70

13 février - Visite de la Bourse. Inscription chez J. GALLET - Tél. 569.05.04.

x x x x

NOTRE ASSEMBLEE MENSUELLE DU LUNDI 8 JANVIER A 20 HEURES.

Réunion dès 20 heures au "'t Kapiteintje", rue Ste-Catherine, 30 à 1000 Bruxelles. Tél. 511.71.58.

L'assemblée sera ouverte à 20h30' précises avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 4 décembre ;

2. Présentation et admission de nouveaux membres ;

3. Inscriptions : Fleuves et rivières des Flandres ;
   La Boucle de Mariembourg ;

4. Visites guidées : les chats des Pharaons et la Bourse ;

5. Elections statutaires ;

6. Perception des cotisations ;

7. Divers ;

8. Projection de dias par Pierre CARETTE.
   Sujet : "Le Maroc".

Le Comité se réunira le jeudi 4 janvier à 20h30' à la Brasserie "La Régence", place F. Cocq, 1050 Bruxelles. Tél. 511.24.78.

Réunion des pilotes le mardi 23 janvier à 20h30 chez J. OPDEBEECK, 1B rue Niemegeers, 1950 Kraainem. Tél. 720.54.31.

x x x x x

EXCURSIONS CYCLISTES DU MOIS DE JANVIER

Responsable : Pol BROIER, avenue des Geriauts, 2 bte 9, 1170 Bruxelles. Tél. 660.83.37.

Les promenades du jeudi sont circulaires et longues de 25 à 30 km.

Tous les jeudis, réunion à 14h place Wiener à Boitsfort.

Pilote : P. BROIER.

NOS EXCURSIONS DOMINICALES DU MOIS DE JANVIER

P - Promenades, responsable : A. MOYSON, rue V. Rauter 174, 1070 Bruxelles. Tél. 521.82.67.

R - Randonnées, responsable : L. VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 bte 8, 1030 Bruxelles. Tél. 215.77.70.

* 1er - Pour Tous - Réunion à Schuman à 9h. Départ en train à 9h20 pour Rixensart. Arrivée à 9h46. Huldenberg, PN, Tervuren. 22 km. Pilote : F. LEQUEUX.

* 7 - P + R - Réunion à 8h45 à Grimbergen (Stelplaats). Départ du bus G à Bxl-Nord à 8h10 - Bockstael à 8h23. Arrivée à Grimbergen à 8h45. Départ de la balade à 9h pour Gravenmolen, Meise, Ossel, PN, Beigem, Zommenmolen, Liermolen, Grimbergen Abbaye. "P" - 20 km. Pilote : J.M. COLLARD. "R" - Même région, mais 25 km. Pilote : J.M. VANHANDENHOVE. Se munir d'une carte Z.

* 14 - Fleuves et rivières des Flandres - P + R - 1ère étape La Dendre - Réunion gare Centrale (arrêt des Europabus) à 8h45. Départ à 9h précises pour Aspelare. "R" - Hof te Ruisbroek, Okegem, PN, La Dendre, Teralfene, Hekelgem. 25 km. Pilote : L. VANDERMEIREN. "P" - Même région, même PN, mais 20 km. Pilote : J. SPLINGARD. Pour inscription, voir en tête de la revue.

14 - Promenade circulaire du dimanche après-midi - Réunion à 14h15 aux Quatre-Bras (tram 44). Départ à 14h30. Promenade de 8 km en forêt de Soignes. Pilote : R. GROLLET.

* 21 - P - Réunion à Tervuren à 10h (terminus tram 44). Départ à 10h15. Tervuren, Duisburg, Bredeweg, Leefdaal, PN (café Pallekeshof, Dorpstraat 526), Gevelschoen, Raffelberg, Duisburg, Tervuren. 20 km. Pilote : P. DE PRINCE.

21 - R - Notre-Dame-au-Bois - Florival - Réunion gare Q.L. à 8h20. Départ en bus E 545 à 8h35 pour N.D.-au-Bois. Arrivée à 8h58. Drève de la Plaine, Duisburg, Huldenberg, PN, Noire-Epine, De Tomme, Florival. 25 km. Retour en train via Ottignies. Pilote : J. OPDEBEECK.

* 28 - La Boucle de Mariembourg - P + R - Réunion gare Centrale (arrêt des Europabus) à 7h45. Départ à 8h précises pour Mariembourg. "R" - Frasnes-lez-Couvin, Boussu-en-Fagne, Frasnes-lez-Couvin, Pétigny, Nismes, PN, Dourbes, Mariembourg. 27 km. Pilote : R. PAESMANS. "P" - Même région, même parcours mais au départ de Boussu-en-Fagne (ancienne gare). 20 km. Pilote : L. VANDERMEIREN. Pour inscription, voir en tête de la revue.

28 - Promenade circulaire du dimanche après-midi - Réunion à 14h15 place Wiener (tram 94, bus 42 et 95). Départ à 14h30. Promenade de 8 km en forêt de Soignes. Pilote : J. DRIESENS.

* 4 février - P - Réunion à Overijse à 10h08 devant l'église à l'arrivée du bus nº 543. Départ du bus au Q.L. à 9h35 - Hankar à 9h46 - bd. du Souverain à 9h50. Le pilote vous attendra à l'arrivée du bus (se munir d'une carte Z). Overijse, Ferme Tergeiten, Mommaarthof, Ferme Bilande, Neerpoorten, Ottenburg, PN, Vetsaart, St-Agatha-Rodebos, Terlanen, Keslaar, Ferme Tergeiten, Overijse. 20 km. Pilote : P. DE PRINCE.

4 février - Diest - Houwaart - R - Réunion gare Centrale à 7h25. Départ en train à 7h52 pour Diest via Louvain. Arrivée à 8h54. Galgenberg, Steensel, Bekkevoort, PN, Stenen Huis, Houwaart. 25 km. Retour en bus pour Louvain. Louvain-Bruxelles en train. Prendre un billet week-end à Diest, retour de Louvain. Prévoir une carte Z. Pilote : J. OPDEBEECK.

R A N D O P L U S

Nos pilotes répondront avec plaisir à toute demande de renseignements :

- Martine et Joël COPPENS -
- Roland BENOOT - Tél. 02/736.96.87
- Jean THIRY - Tél. 010/61.39.66
- Thierry MARECHAL - Tél. 081/81.17.47

```
-------------------------------------------------------------------
!          TOUTES LES RANDONNEES SONT D'ENVIRON 30 KM.            !
! IL EST RECOMMANDE DE PREVOIR PIQUE-NIQUE ET BOISSON(S) LORS DE !
!                        CHAQUE BALADE !                          !
-------------------------------------------------------------------
```

Dimanche 8 - GEMBLOUX (circulaire) - Réunion au Q.L. à 8h20. Départ à 8h42. Pilote : THIERRY (il rejoint le groupe à Gembloux).

Dimanche 15 - BOUSVAL- NIVELLES - Réunion Gare Centrale à 7h45. Départ à 8h12 (pour Nivelles).
Pilote : JEAN (il rejoint le groupe à Nivelles).

Dimanche 22 - TILLY - MONT-ST-GUIBERT - Réunion au Q.L. à 7h20. Départ à 7h42. Pilote : ROLAND.

Dimanche 29 - PRY (via Charleroi). Réunion Gare Centrale à 7h45. Départ à 8h12. Pilote : JEAN (il rejoint le groupe à Pry).

NOS PROMENADES DU MERCREDI DU MOIS DE JANVIER

Responsable : R. PORTA, rue Verte, 54, 1950 Kraainem, tél. 731.86.32, assisté par L. VANDERMEIREN, tél. 215.77.70.
Toutes les excursions sont circulaires.

* 3 - Départ à 11h de Leeuw-St-Pierre (Galgstraat) (bus HL 521 place Rouppe à 10h20, Anderlecht Veeweyde à 10h31). PN à Breedhout, café The Beatles. ± 16 km. Pilote : L. VANDERMEIREN.

3 - Départ à 11h du Transvaal à Auderghem (terminus bus 34). PN à Hoeilaart. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN (tél. 672.74.67).

* 10 - Départ à 11h de Linkebeek-gare (bus 38 ou 43). PN à Tourneppe (Dworp, café De Zwaan. ± 16 km. Pilote : L. VANDERMEIREN.

* 17 - Départ à 11h15 d'Overijse (bus E 543 au Q.L. à 10h35 - Hankar à 10h46 - Souverain à 10h50). Arrivée à Overijse à 11h07. PN Terlaenen (café Lannedael). ± 16 km. Pilote : L. PORTA. Remise des brevets d'assiduité pour 1989. Projection des dias du mercredi de l'année.

17 - Départ à 10h30 de la place Cardinal Mercier à Jette (terminus tram 94). PN à Relegem. ± 14 km. Pilote : M. GOSUIN. (tél. 672.74.67).

* 24 - Départ à 10h45 de la Grande Espinette (bus W 536 place Rouppe à 10h05 - Bascule à 10h21). PN à Hoeilaart (café Sportecho). ± 16 km. Pilote : E. MOSTHAF.

* 31 - Départ à 11h15 de Tourneppe Maison Communale (Dworp Gemeentehuis) (bus UH 553 à Uccle-Calevoet à 10h53 - Tourneppe à 11h11). PN. à Braine-le-Château (Les Meurices). ± 16 km. Pil. : L. PORTA.

31 - Départ à 11h de Drogenbos (terminus tram 52). PN à Beersel. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN (tél. 672.74.67).

NOS EXCURSIONS DU SAMEDI APRES-MIDI DU MOIS DE JANVIER

Responsable : A. MOYSON, rue V. Rauter, 174, 1070 Bruxelles. Tél. 521.82.67. Toutes les réunions ont lieu à 14h15' et les départs à 14h30'. Toutes les promenades sont d'environ 10 km.

6 - Réunion à Tervuren-Parc (terminus tram 44). Pilote : A. MOYSON.

13 - Réunion à la place Wiener à Boitsfort (tram 94, bus 42 et 95). Pilote : M. AERTSENS.

20 - Réunion à Auderghem, Trois Couleurs (avenue de la Faisanderie, tram 44). Pilote : R. GROLLET.

27 - Réunion au Fort-Jaco (tram 92). Pilote : A. WERY.

SECTION JEUNES

La section accueille les membres de 18 à 35 ans.
YVES (647.44.58) et BERNARD (759.24.09) se tiennent à votre disposition pour toute demande de renseignements sur les activités de la Section "JEUNES".

E C H O S

CARNET NOIR -

Marie-Louise VREBOS a eu la douleur de perdre son père, décédé le 25 novembre dernier. Nous partageons sa peine et présentons nos vives condoléances à sa maman.

- o - o -

Le Comité a décerné le titre de membre d'honneur à deux des plus anciens membres, particulièrement méritants :

Joseph MIKROP, membre depuis 1947, qui fut naguère l'organisateur des premiers marathons, et pilote cycliste assidu. Déjà membre d'honneur de la Fédération Belge du Cyclotourisme, il reste très actif dans le sport pédestre.

Jacques PEETERS, membre déjà avant 1940, revenu à Pégase depuis 1946. Il a maintenu presque à lui seul les pilotages cyclistes, pendant la période de déclin du cyclotourisme.

- - - -

La médaille du Cercle pour le Mérite sportif a été décernée à **Micheline BROIER** et **Jean BILTERYST**, tous deux pilotes cyclistes qui ont fait preuve d'une grande assiduité en 1989.

Elle leur a été remise par le Président au cours de la réunion amicale qui a clôturé la saison dominicale, le 19 novembre dernier.

- - - -

RETROSPECTIVE PHOTOGRAPHIQUE -

A la séance du lundi 5 février, nous présenterons la rétrospective PEGASE 1989. Nous invitons les photographes qui voudraient bien prêter leurs diapositives, à les apporter à notre Secrétaire, Lucette VANDERMEIREN, à la séance de janvier. Elle en prendra le plus grand soin.

/

A VENDRE -

Bottines de montagne GALIBIER, pointure 40, pratiquement neuves - Prix intéressant. Tél. R. BENOOT - 736.96.87.

CALENDRIER 1990

Comme annoncé dans le bulletin de décembre, voici le programme de la Direction des Fêtes :

- Concentration : le 28 octobre

- Visites guidées - Suggestions : Les chats des Pharaons
Musee de l'Armée
L'Ile de Pâques
Maison de la B.D.
Canal du Centre (La Louvière)
Souterrains de Bruxelles
Dépôts Delhaize, etc...

VISITES GUIDEES -

- Les chats des Pharaons : 4.000 ans de divinité féline

Depuis quatre millénaires, le chat ne cesse de séduire, de fasciner, d'intriguer. Il fut littéralement déifié par les Egyptiens et dans la cité de Boubastis, Bastêt : la déesse féline, était particulièrement vénérée.

Il convient d'admettre que le chat, mythique ou familier justifie l'exposition qui lui est consacrée en première mondiale.

Les pièces, exceptionnelles, proviennent de 10 musées et de 3 collections privées. Par ailleurs, la collaboration de 22 égyptologues permettra de mieux apprécier certains "trésors" tels que le sanctuaire du temple de Bastêt, un tombeau avec des momies de chats ou la majestueuse reconstitution d'un temple du 22ème millénaire avant J.C.

Où : Musée des Sciences Naturelles, rue Vautier 29, 1040 Bruxelles.
Métro : ligne nº 1 (Maelbeek ou Schuman).
Bus : 20, 34, 37, 38, 54, 80, 95, 96.
Quand : le samedi 27 janvier à 10h30.
Rendez-vous à 10h15 à l'entrée du musée.
Participation aux frais : 180 frs. (entrée + guide).
Durée : ± 2 h. Nombre de participants par guide : 25.

Inscriptions obligatoires du 4 au 15 janvier chez J. GALLET - Tél. 569.05.04.

- 3ème visite de la Bourse de Bruxelles : le mardi 13 février 1990

Les membres désireux de participer à cette visite guidée voudront bien se trouver à 11h30 devant l'entrée principale de la Bourse.

Inscriptions obligatoires chez J. GALLET - Tél. 569.05.04.
Nombre de participants limité à 20.

x x x x
x x x

CES COINS QUE NOUS DECOUVRONS

HEKELGEM est un centre communal du Brabant, qui englobe les localités d'Essene et de Teralfene. On peut y voir un beau moulin à vent ; panorama étendu vers le sud, où coule la Dendre.

L'église remontait au 12e s., mais depuis la "restauration" de 1919, il n'en reste qu'une partie de tour romane et quelques baies de la Renaissance, le tout englobé dans l'édifice reconstruit. Au temps jadis, et alors que le village relevait du marquis d'Assche, l'église dépendait de la puissante abbaye bénédictine d'Affligem, détruite par les Français en 1796. Affligem est maintenant un hameau d'Hekelgem.

LEEFDAAL, territoire communal de Bertem, sur la Voer, affluent de la Dyle, possède trois points d'intérêt :

- l'église St Lambert, antérieure à l'an 1000, mais complètement restaurée et défigurée en 1906, renferme un tableau de G. De Crayer "La conversion de St Hubert" ; les boiseries datent du 17e et le chœur, très élégant, du 16e.

- la chapelle Ste Vérone,, monument classé, un des sanctuaires romans bien conservés de la vallée de la Voer, remonte au moins au 12e et possède un joli tabernacle du 16e.

- le château, en grande partie remanié au 17e s., a conservé deux tours de l'ancienne forteresse féodale des seigneurs de Leefdaal, dont plusieurs furent châtelain de Bruxelles ou sénéchal de Brabant, et qui s'allièrent à toutes les grandes familles du duché. Depuis 1775, ce château est la propriété des comtes de Liedekerke.

MARIEMBOURG, sur l'Eau Blanche, a été créée en 1542 sous Marie de Hongrie, soeur de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas, pour servir de forteresse contre la France, qui s'en empara d'ailleurs dès 1554, mais la restitua en 1559, pour la reprendre en 1659 et la restituer à nouveau en 1713.

A part son histoire mouvementée, il n'y a pas grand-chose à retenir de la petite localité, dont les fortifications furent démolies définitivement en 1849, et qui, depuis les fusions de communes, est rattachée à sa voisine Couvin.

- o - o -

CE QUE PROPOSE LA FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

Mesures destinées a ameliorer la sécurité du cycliste :

1 EDUCATION (aucun système de circulation ne peut fonctionner avec des conducteurs incompétents)

- Programmes scolaires cyclistes axés sur la pratique en rue Ils doivent affranchir l'enfant, au lieu de l'effrayer comme c'est souvent le cas actuellement lorsqu'un enseignant non cycliste projette inconsciemment sa peur sur son élève.
- Programmes avancés destinés à tous les cyclistes. La formation "sur le tas" est beaucoup trop lente et dangereuse. Certains cyclistes qui roulent peu restent des "débutants" toute leur vie. Rouler à vélo dans le trafic demande une certaine technique que le code de la route ne peut enseigner.
- Programmes permanents d'éducation du public par les médias, destinés à ce que les usagers des différents modes de transport se considèrent comme des partenaires sur la route Les caractéristiques et problèmes respectifs doivent être expliqués.

2 CODE DE LA ROUTE

- Pistes cyclables non obligatoires. Le principe de la séparation des conducteurs par type de véhicule engendre des accidents spécifiques tant en carrefours qu'en section courante. Les statistiques d'accidents sont éloquentes à ce sujet. Certaines pistes ne sont pas praticables pour les vélos légers ou les cyclistes chargés, d'autres mélangent piétons et cyclistes, etc... A ces défauts de conception, s'ajoute le mauvais entretien de certaines pistes. Le cycliste doit pouvoir choisir le moindre danger ou l'itinéraire le plus pratique.
- Place du cycliste sur la chaussée. En fonction des circonstances (débris, défauts dans la chaussée, rails, voitures garées, approche d'un carrefour, etc ...) le cycliste doit pouvoir circuler à une distance du bord de la chaussée compatible avec sa sécurité et sa destination.
- Eclairage et réflecteurs. Les pays qui n'ont pas encore de normes d'homologation pour les systèmes d'éclairage des vélos devraient en adopter au plus vite. Les accessoires déficients refusés dans les pays ayant des normes refluent sur le marché des autres pays. Les réflecteurs latéraux et avant imposés par certains pays sont inopérants dans la plupart des accidents nocturnes ; ils donnent une fausse sécurité aux cyclistes débutants. Ils ne devraient pas être imposés. De même pour les réflecteurs arrière "à grand angle" qui réduisent la surface réfléchissante effective.
- Interdiction des cyclomoteurs sur les pistes cyclables. Il y ont d'ailleurs un taux d'accidents très élevé. Ces engins lourds, rapides et volumineux constituent un danger pour les cyclistes et produisent d'autres nuisances : bruit, pollution et pertes d'huile glissantes...
- Interdiction d'utiliser les phares de croisement des véhicules motorisés en agglomération. Il y a une trop grande différence d'intensité d'éclairage entre les cyclistes et les véhicules motorisés. Confondus dans les lumières de la ville, les cyclistes (et les piétons) disparaissent aux yeux des autres conducteurs.

- Mettre un cycliste en danger doit être considéré comme une "infraction grave". L'automobiliste dépassant un cycliste doit lui laisser un espace suffisant pour que sa trajectoire n'en soit pas perturbée (surtout pour les poids lourds), et éviter les projections d'eau, de boue, de gravillons... Ne pas confondre la vitesse et la fluidité du trafic (qui est optima à 35 km/h.).

Bibliographie

- Characteristics of the Regular Adult Bicycle User - J. Kaplan, 125 p. FHWA, Washington 1975.
- A Study of Bicycle/Motor Vehicle Accidents - Cross & Fisher 836 p. NHTSA, Washington 1977.
- Fietspaden niet altijd even veilig - C. Visser 3 p. Verkeerskunde nr. 10 - 1976.
- Typische Unfallverlaüfe im Fahrradverkehr - D. Alrutz 5 p. Forshung Stadtverkehr 9/1981.
- Bicycle Commuting - J. Allen 344 p. - Rodale Press, Emmaus USA 1981.
- Cycleway - Rospa, Birmingham B46B5.
- Bicycle Transportation - J. Forester 394 p. Massachusetts Institute of Technology Press 1983.
- How dangerous is bicycling ? J. Allen 2 p. Bicycling Magazine - March 1984.
- Cycling at Night - R. Van der Plas 5 p. Bicycle Vol. 3 issue 10, Oct. 1984.
- Reflectoren voor de Fiets - R. Van der Plas 1 p. Fiets nº 2, Maart 1985.
- How to avoid Accidents - R. Van der Plas 4 p. Bicycle, Vol. 4, issue 7, July 1985.
- Effective Cycling - J. Forester 344 p. Massachusetts Institute of Technology Press 1984.

x x x
x x

+023